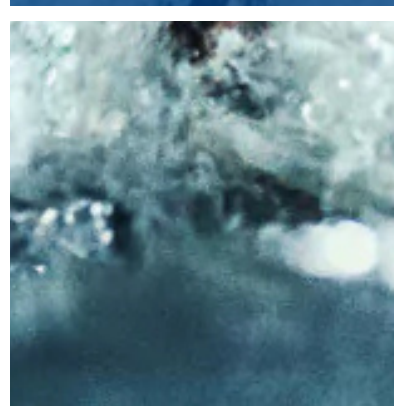




I. Situation économique en France

« Inflation ravivée, croissance fragilisée »
Note de conjoncture du 24 mars 2026 INSEE

En 2025, l'économie mondiale a plutôt bien résisté aux inquiétudes créées par la nouvelle politique douanière américaine. En Europe, les économies ont réussi à enclencher la reprise en 2025 : la croissance a atteint +0,9 % dans les quatre principales économies de la zone euro. L'économie française, malgré les incertitudes politiques, profite de la reprise européenne. La croissance a atteint +0,9 % en 2025, soit quasiment autant qu'en 2024 (+1,1 %).

La demande intérieure est un peu moins vive en France que dans les autres pays européens, parce que les entreprises et plus encore les ménages sont plus frileux qu'ailleurs, le taux d'épargne de ces derniers se stabilisant au-delà de 18 %.

Le marché du travail français se distingue du reste du Vieux continent : le chômage augmente (7,9 % fin 2025, en hausse de 0,6 point sur un an), alors qu'il est stable ou en baisse dans les autres grands pays européens, et les difficultés de recrutement sont moins fortes en France qu'ailleurs. En conséquence, les salaires sont nettement moins dynamiques et en février, l'inflation en France (+0,9 % sur un an) est environ 1 point plus faible que dans le reste de la zone euro.

À l'inverse, le commerce extérieur pénalise moins l'activité en France qu'ailleurs en Europe : le positionnement sectoriel (aéronautique, luxe, tourisme) et l'orientation des ventes françaises à l'étranger (moins tournées vers les États-Unis que celles des exportateurs allemands et italiens) sont des atouts dans la période actuelle, alors que l'atonie prolongée des prix et des salaires en France commence à rendre les produits tricolores plus abordables que ceux de leurs concurrents européens. En outre, comme ailleurs en Europe, les enquêtes de conjoncture jusqu'en février montraient un relatif optimisme des industriels, augurant d'un premier trimestre encourageant.

Poussée par la flambée des hydrocarbures, l'inflation grimpe

La flambée des cours des hydrocarbures se traduirait en France, comme ailleurs dans le monde, par un net regain d'inflation, qui franchirait les 2 % au cours du printemps. Cette brusque remontée proviendrait pour l'essentiel des effets directs sur les prix de l'essence et du gaz de chauffage et ne contaminerait pas encore les autres secteurs à l'horizon de prévision, sauf dans le transport aérien où le kérosène constitue une part majeure des coûts. En particulier, d'ici juin, le regain inflationniste ne serait pas encore intégré dans les négociations de branche et d'entreprise, et les salaires nominaux resteraient atones, reflet d'un pouvoir de négociation affaibli des salariés. Le seuil de revalorisation automatique du Smic serait certes franchi au cours du printemps, mais n'aurait un effet plein qu'en deuxième partie d'année. Dès lors, le pouvoir d'achat des ménages flancherait et son acquis de croissance pour 2026 atteindrait -0,2 % à mi-année.



L'effet baissier sur la consommation des ménages ne serait toutefois pas immédiat, ces derniers atténuant à très court terme l'impact de ce choc inflationniste sur leurs dépenses en puisant dans leur épargne. L'année 2025 s'était plutôt bien terminée en termes de consommation, les achats d'automobiles étant dynamisés par le leasing social et les dépenses alimentaires bénéficiant de l'arrêt des comportements de descente en gamme, qui les avaient plombées de 2022 à 2024. Début 2026, la consommation ralentirait nettement (+0,1 % au premier trimestre après +0,4 %), surtout du fait de la douceur de l'hiver qui a limité les besoins en chauffage. Au deuxième trimestre, le rebond serait limité (+0,2 %), les ménages commençant à restreindre leurs dépenses arbitrables sous l'effet du regain d'inflation, notamment en hébergement-restauration et en transport. Au final, l'acquis de croissance de la consommation pour 2026 atteindrait +0,6 % à mi-année, après +0,4 % pour l'ensemble de l'année 2025.

Du côté des entreprises, l'investissement a marqué le pas fin 2025 (-0,1 %) après quatre trimestres de reprise. Les premières données suggèrent que cette atonie demeurerait début 2026, notamment parce que les renouvellements de flottes automobiles d'entreprises sont limités, mais l'investissement rebondirait au printemps (+0,3 %). Au final, l'acquis de croissance de l'investissement à mi-année s'élèverait à +0,8 %, après +0,2 % pour l'ensemble de l'année 2025. L'effet de la hausse des coûts de l'énergie sur les marges des entreprises ne se ferait guère sentir d'ici la mi-2026, car elles bénéficieraient du redressement de la productivité et de la baisse des salaires réels.



La croissance française soutenue par le commerce extérieur

La demande finale publique porte environ la moitié de la croissance française depuis trois ans, mais ce soutien s'affaiblirait un peu d'ici mi-2026 : d'une part, la loi de finances initiale, votée en février 2026 après deux mois de fonctionnement en « services votés », se traduit par un resserrement budgétaire sur les dépenses de fonctionnement ; d'autre part, l'investissement public local se contracterait, comme de coutume les années d'élections municipales.

Le principal soutien de la croissance française proviendrait du commerce extérieur : dans les enquêtes de conjoncture, les industriels se disent optimistes sur la demande étrangère et leurs carnets de commandes étrangers sont relativement bien garnis. Après une fin d'année record en termes de livraisons aéronautiques, les exportations connaîtraient un trou d'air en début d'année 2026, mais reprendraient leur envol au printemps, les objectifs annuels des grands industriels du secteur étant en forte hausse. Au final, l'acquis de croissance des exportations atteindrait déjà +1,9 % à mi-année.

Au total, la croissance française, bien que fragilisée, résisterait au premier semestre, avec +0,2 % par trimestre et +0,9 % d'acquis à mi-année, soit déjà autant que pour l'ensemble de l'année 2025. Les moteurs de l'activité changeraient légèrement, avec un peu plus de demande privée, un peu moins de demande publique et un net soutien extérieur. Cette reprise esquissée serait toutefois assombrie par la soudaine dégradation des termes de l'échange, entraînée par le renchérissement de l'énergie.

Progression du taux de chômage

Le marché du travail, de son côté, ne profiterait pas de cette timide embellie. Dans les enquêtes de conjoncture, avant même le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient, le pessimisme des entreprises sur leurs embauches tranchait avec leur relatif optimisme sur leurs commandes. Après avoir déjà perdu 60 000 postes salariés privés en 2025, l'économie française en détruirait de nouveau 22 000 d'ici juin. Les créations de micro-entreprises continueraient d'alimenter la dynamique de l'emploi non salarié (+36 000 en six mois), mais ces emplois génèrent nettement moins de revenus pour les ménages. Au final, l'emploi total progresserait à peine d'ici la mi-année, ce qui ne suffirait pas à absorber la hausse solide de la population active, portée par la montée en charge de la réforme des retraites (la suspension n'ayant pas d'effets avant la fin 2026). Le taux de chômage continuerait de grimper à 8,1 % au printemps.



II. Situation économique en Région Grand Est

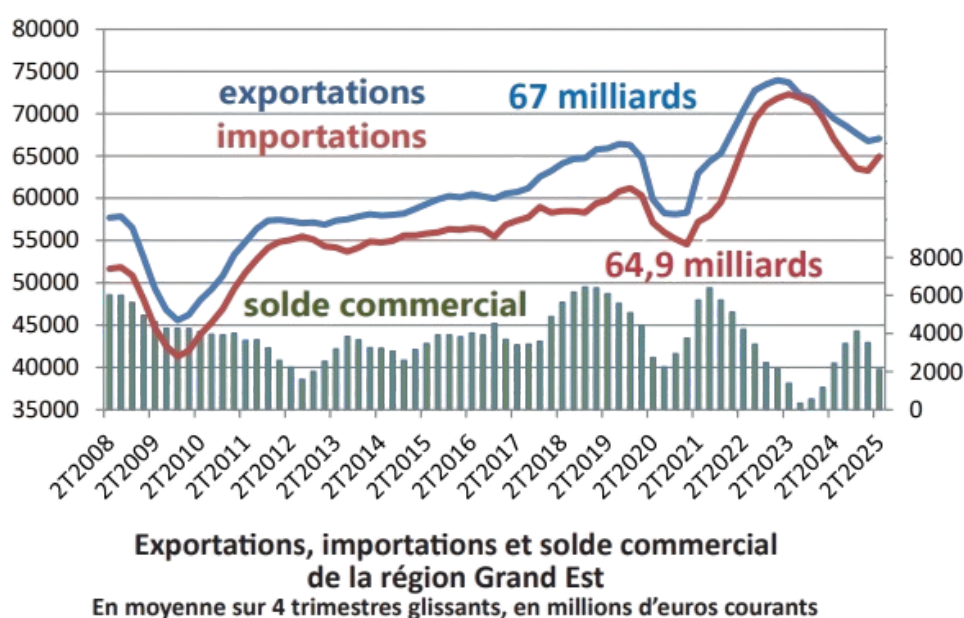
« La région résiste dans un contexte sensible »

Source tableau de bord de conjoncture n°25 du 25 novembre 2025

CESER Grand Est

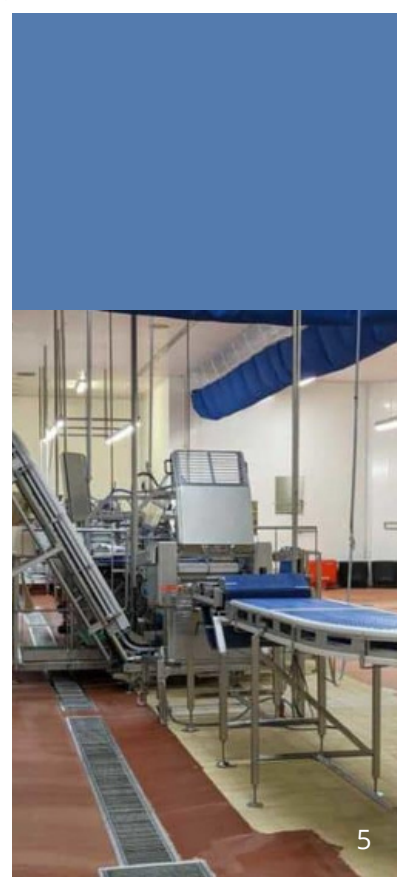
Commerce extérieur

La croissance du commerce extérieur post Covid-19, dopée par l'inflation, a pris fin il y a deux ans, et les montants exportés ont depuis chuté dans des proportions moindres que les importations, entraînant une constitution du solde commercial à +4 milliards d'euros. Néanmoins, on constate au premier semestre 2025 une progression significative des imports, et la balance commerciale se réduit à 2 milliards.



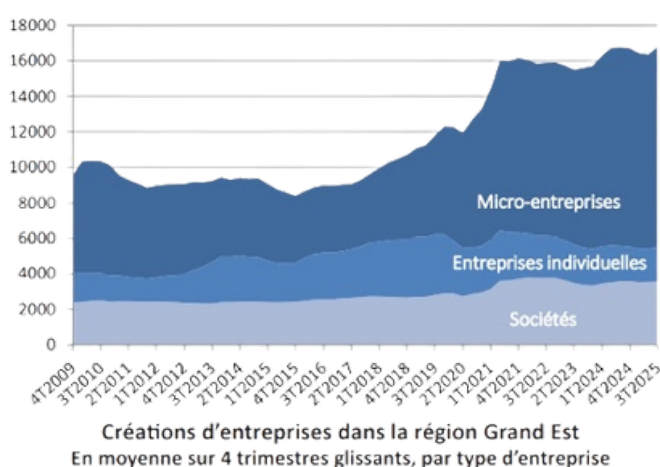
Agriculture et agroalimentaire

Favorisées par un contexte inflationniste, les exportations agricoles et agro-alimentaires régionales avaient bondi de plus de 25% entre 2021 et 2023. S'en est suivie une contraction forte de l'export, passant sur un an de 12,6 milliards d'€ à 11,5 milliards, l'import reculant dans les mêmes proportions. Depuis un an, le commerce extérieur de produits agricoles et agro-alimentaires semble se stabiliser à un bon niveau, consolidant un solde commercial positif annuel de 6,7 milliards d'euros (7,3 mds il y a deux ans). A l'échelle de la France, cette balance commerciale ne s'élève qu'à 15,3 mds d'€. Les Vosges (+8,6%) et la Marne (+5,5%) affichent une augmentation des produits exportés, tandis qu'à l'inverse, les expéditions reculent significativement en Meurthe-et-Moselle (-11,1%) et dans les Ardennes (-9,1%). Avec le champagne, la Marne reste de très loin le premier exportateur agricole et agro-alimentaire de la région, avec 43,5% du total des expéditions, suivie par le Bas-Rhin (19,5%) et la Moselle (9%).



Nouveau record de créations ... porté par les micro-entreprises

Alors que l'on comptabilisait en région environ 12 000 créations d'entreprises par trimestre entre 2018 et 2020, la dynamique s'est intensifiée à la sortie de la crise Covid-19, et l'on observe depuis entre 16 et 17 000 nouvelles immatriculations tous les trois mois (avec un record au 1er trimestre 2024 à 18 641). Sur les quatre derniers trimestres, deux enregistrent plus de 17 000 nouvelles entreprises. Ainsi, le précédent record annuel, à 67 015, est battu ces 4 derniers trimestres (67 349). Toutefois, il faut rappeler que plus de deux tiers des entreprises nouvellement créées sont des micro-entreprises, structures souvent moins pérennes et moins créatrices d'emploi que les sociétés ou les entreprises individuelles. Tous les départements présentent une progression annuelle des créations d'entreprises, de 0,4% dans l'Aube à 15,7% dans les Vosges. Si le Grand Est ne pèse que 6% des créations d'entreprises françaises, le record annuel est aussi battu à l'échelle nationale, avec 1,14 millions de nouvelles immatriculations.

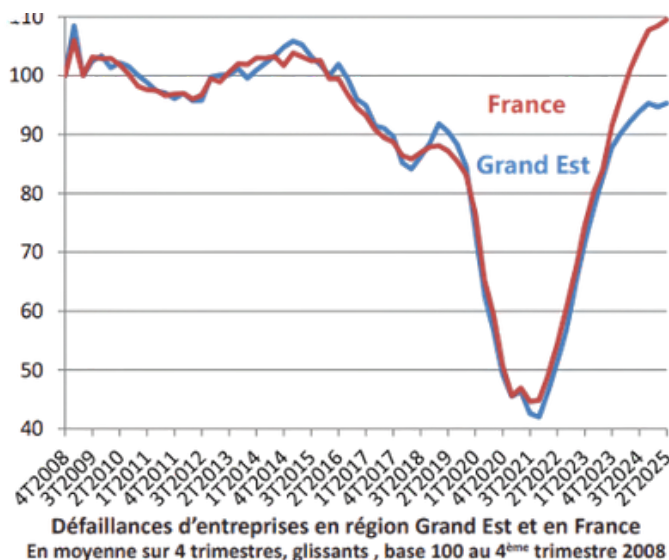


	Evolution des créations sur un an	Nombre de créations sur un an
Ardennes	6,5%	2 726
Aube	0,4%	3 566
Bas-Rhin	3,1%	14 861
Haute-Marne	14,9%	1 603
Haut-Rhin	11,3%	9 601
Marne	3,2%	7 407
Meurthe-et-Moselle	5,8%	8 827
Meuse	9,3%	1 755
Moselle	10,1%	12 735
Vosges	15,7%	4 268
Grand Est	7,0%	67 349
France	8,4%	1 139 428

Des défaillances moins fortes en Région

Favorisé par le report des traitements des dossiers de défaillance et les mesures de soutien liées à la crise Covid-19, le niveau des redressements et des liquidations judiciaires d'entreprises dans le Grand Est avait atteint en 2021 son plus bas niveau historique (1 950). Ensuite, on a constaté un retour progressif au niveau que l'on pouvait observer entre 2005 et 2019, et on enregistre plus de 4 000 ouvertures de procédures collectives par trimestre depuis fin 2023. Si elles augmentent sur un an encore de 8,5% dans le Grand Est (après +46% en 2023), la croissance est deux fois supérieure à l'échelle nationale (+17,7%), avec un niveau record à plus de 67 000 défaillances. Les départements de Champagne-Ardenne s'affichent à la baisse, ce qui n'est pas le cas de la Meuse, des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle, touchées par des hausses de près de 40%. Les départements alsaciens et la Moselle présentent pour leur part des augmentations très modérées.





	Evolution du nombre de défaillances sur un an	Nombre de défaillances sur un an
Ardennes	-4,1%	168
Aube	-11,6%	266
Bas-Rhin	4,6%	1 058
Haute-Marne	-2,0%	101
Haut-Rhin	5,1%	582
Marne	-3,3%	424
Meurthe-et-Moselle	33,8%	592
Meuse	42,7%	121
Moselle	4,4%	757
Vosges	39,4%	345
Grand Est	8,5%	4 414
France	17,7%	67 340

Dans l'industrie, les carnets de commande retrouvent un peu de vigueur mais l'utilisation des capacités de production est en retrait

Exception faite de la fabrication de matériels de transports, dont l'automobile, les prises de commandes domestiques comme étrangères entraînent un regain d'activité. Les prix de vente sont globalement stables et la part des entreprises qui réduisent leur prix tend à augmenter. De plus, les difficultés d'approvisionnement restent faibles, hormis dans l'aéronautique et dans les équipements électriques et les produits informatiques-électronique-optiques. Cependant, les trésoreries restent tendues, et les chefs d'entreprises mettent en avant le climat politique national et les tensions commerciales. Concernant la hausse des droits de douane américains, ce sont essentiellement les industriels de l'agro-alimentaire et des machines et équipements qui se disent impactés.

La production industrielle avait retrouvé un niveau satisfaisant en 2021 et 2022. Depuis, elle fluctue. En 2023, un taux d'utilisation des capacités de production historiquement bas avait même été atteint, lié notamment à l'effondrement des carnets des commandes. Si l'activité industrielle régionale retrouve du tonus en 2025, à la faveur de l'atténuation des difficultés de recrutement (ne concernant désormais plus que 17% des entreprises industrielles), du prix des matières premières et de l'énergie, les derniers mois s'affichent à la baisse. Ainsi, en octobre 2025, on enregistre un taux d'utilisation des capacités de production de 73%. A l'échelle nationale, à l'inverse, la tendance est à la hausse depuis près d'un an, le taux passant de 73 à 76%.



III. L'industrie dans le Grand Est

La région Grand Est se distingue par une longue histoire industrielle, tout particulièrement dans les départements du nord et de l'est, frontaliers de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne. Cette tradition industrielle très ancienne fait qu'elle demeure encore à ce jour la troisième région la plus industrialisée de France avec 304 458 salariés

D'après l'analyse de l'INSEE publiée le 30 avril 2025, en 2022, l'industrie est encore un secteur très présent dans le Grand Est : elle rassemble 17 % des effectifs en équivalent temps plein (EQTP), contre 13 % en France métropolitaine. Le secteur du tertiaire marchand regroupe 40 % des emplois, contre 47 % au niveau national. Toutefois, le tertiaire non marchand pèse plus dans le Grand Est (35 % contre 32 %) en raison d'un poids un peu plus important dans l'enseignement, le médical et les activités extra-territoriales. Ainsi, la proportion totale d'emplois du tertiaire dans la région est plus basse que celle observée à l'échelle nationale. Cependant, les écarts seraient plus petits dans l'industrie et dans le tertiaire marchand en excluant l'Île-de-France, très fortement tertiarisé. Enfin, le poids de l'agriculture et de la construction sont équivalents entre le Grand Est et au plan national.

Figure 1 – Répartition de l'emploi dans les cinq secteurs principaux d'activités

(en %)		
Secteur	France métropolitaine	Grand Est
Agriculture	1	1
Construction	7	7
Industrie	13	17
Tertiaire marchand	47	40
Tertiaire non marchand	32	35

Lecture : Dans le Grand Est, 35 % des emplois relèvent du tertiaire non marchand, contre 32 % en France Métropolitaine.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, Flores 2022.

Une concentration des emplois et une spécificité sectorielle similaires aux autres régions

La concentration des emplois dans les établissements permet de mesurer la dépendance de l'emploi local à quelques gros établissements employeurs. Cet indicateur se rapproche de 100 en cas de très forte dépendance. Les régions de France métropolitaine, à l'exception de l'Île-de-France et de la Corse, ont une concentration comprise entre 78 et 80, et la moitié des valeurs sont supérieures à 79. Le Grand Est se situe dans la moyenne avec une valeur de 79,1.



La spécificité sectorielle permet de comparer l'importance d'un secteur d'activités entre la zone d'étude et l'ensemble du territoire. Alors que les régions de France métropolitaine présentent un indice de concentration proche, l'indice composite de spécificité sectorielle varie plus fortement : entre 8 et 17, et la moitié des valeurs sont inférieures à 12,4. Le Grand Est se situe au niveau de cette valeur médiane et se place ainsi au septième rang des régions en matière de spécificité sectorielle.

Figure 2 – Relation entre concentration et spécificité sectorielle

Régions	Indice de Gini pour la concentration	Indice de Gini pour la spécificité
Hauts-de-France	80,1	11,3
Normandie	79,6	13,6
Centre-Val de Loire	79,3	12,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	79,3	11,2
Grand Est	79,1	12,4
Occitanie	79,1	8,9
Pays de la Loire	79,0	12,4
Bretagne	78,9	12,2
Auvergne-Rhône-Alpes	78,8	9,1
Nouvelle-Aquitaine	78,3	10,0
Bourgogne-Franche-Comté	78,1	16,7

Une spécialisation dans le secteur de l'industrie et de faibles spécificités dans le tertiaire

À une échelle plus fine des secteurs d'activités (38 secteurs), le Grand Est se démarque dans six d'entre eux, situés tous dans l'industrie. Dans la région, la part des effectifs en équivalent temps plein dans le travail du bois, le papier et l'imprimerie est deux fois plus forte qu'en France métropolitaine. Il en va de même pour la fabrication d'équipements électriques, ainsi que pour le secteur de la métallurgie et de la fabrication de pièces métalliques. L'emploi dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et dans l'industrie extractive pèse respectivement 1,5 et 1,4 fois plus au niveau régional que national. Enfin, dans la fabrication de machines et d'équipements non classés ailleurs dédiés notamment à la manutention, la pulvérisation, le pesage ou l'emballage, la part des effectifs est 2,2 fois plus importante dans la région.

Au contraire, certains secteurs pèsent beaucoup moins dans l'économie du Grand Est, la majorité relevant des activités tertiaires. La part des emplois est la plus réduite par rapport aux autres régions dans le secteur des activités informatiques et services d'information ainsi que dans celui de l'édition, l'audiovisuel et la diffusion (indices de 0,36 et 0,38). Le poids des emplois dans les télécommunications est près de deux fois moins important dans le Grand Est que dans les autres régions (0,49). Viennent ensuite les « autres activités spécialisées, scientifiques et techniques » et la recherche et le développement scientifique (0,58 et 0,60).

Le Grand Est partage certaines spécificités sectorielles avec de nombreuses autres régions, mesurées par l'indice de spécificité bilatérale. La Bourgogne-Franche-Comté présente le plus de spécificités similaires, comme celle du travail du bois, de l'industrie du papier et de l'imprimerie.

Figure 3 – Secteurs les plus représentés dans le Grand Est

Libellé des secteurs	Indice de spécificité
Activités informatique & services d'information	0,36
Édition, audiovisuel et diffusion	0,38
Télécommunications	0,49
Autres activités spéciales, scientifiques et techniques	0,58
Recherche-développement scientifique	0,60
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	0,62
Industries extractives	1,42
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	1,47
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	1,86
Fabrication d'équipements électriques	1,90
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	1,97
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	2,19

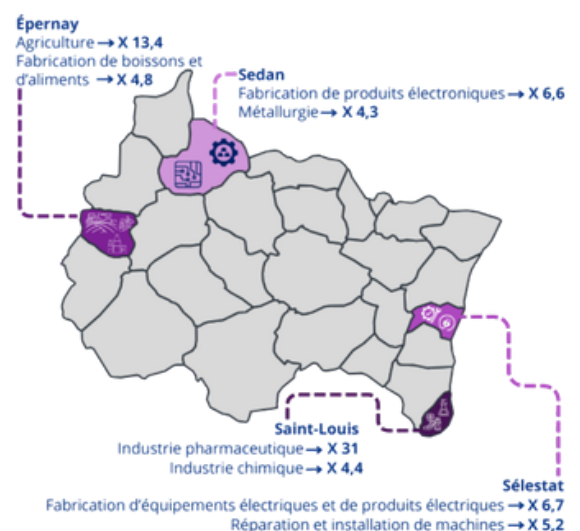
Saint-Louis, Épernay, Sélestat et Sedan : des zones d'emploi à fortes spécificités

Au sein de la région, quatre zones d'emploi présentent de fortes spécificités par rapport aux autres territoires. Celle de Saint-Louis est spécialisée dans l'industrie pharmaceutique : la part des emplois dans ce secteur est 31 fois plus élevée qu'au niveau du Grand Est, l'amenant également à développer l'industrie chimique comme la recherche et le développement scientifique (respectivement 4,4 et 4,0 plus forte qu'au niveau régional). La zone d'emploi d'Épernay se démarque par sa proportion d'emplois dans l'agriculture et la fabrication de boissons et d'aliments (13,4 et 4,8 plus élevée que régionalement). Celle de Sélestat est spécialisée dans la fabrication de produits électriques et la fabrication d'équipements électriques (6,7 pour chacune) et dans la réparation et l'installation de machines (5,2). La zone de Sedan se distingue principalement par la fabrication de produits électroniques et la métallurgie (6,6 et 4,3).

Les zones d'emploi ayant un faible indice de spécificité peuvent cependant présenter des spécificités sectorielles, mais moins nombreuses et moins marquées. Par exemple, le poids des effectifs dans le travail du bois est près de quatre fois plus important dans la zone d'emploi d'Épinal qu'à l'échelle du Grand Est. De même, la part des emplois dans la fabrication de textiles est cinq fois plus élevée dans la zone d'emploi de Troyes.

Sept zones d'emploi présentent une concentration élevée, signifiant une plus forte dépendance de l'emploi aux grands établissements (figure 4) : celles de Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Romilly-sur-Seine, Metz, Nancy, Strasbourg et Colmar. À l'exception de Romilly-sur-Seine, il s'agit des zones d'emploi comprenant des préfectures de département.

À l'inverse, sept autres zones d'emploi ont une concentration basse. Parmi elles, deux sont dans les Vosges autour de Saint-Dié-des-Vosges et Remiremont. La troisième, celle de Thionville, possède une part importante d'actifs travaillant au Luxembourg. Les zones d'emploi de Verdun et de Forbach offrent peu d'emplois par habitant (encadré). Enfin, les zones d'emploi de Sedan et Épernay présentent une concentration basse mais une forte spécificité.



Une forte ouverture internationale, singularité de l'économie régionale

Une étude de l'INSEE en 2020, relative à l'internationalisation de l'économie du Grand Est, montre la prépondérance des multinationales dans l'économie régionale. Le Grand Est est en effet la troisième région métropolitaine comptabilisant le plus d'emplois dans des multinationales. La région est même à la première place pour ce qui concerne la part d'emploi dans les multinationales étrangères. A contrario, elle est avant-dernière des régions pour la part d'emploi dans des multinationales françaises. Les multinationales se concentrent à l'est de la région et à proximité des plus grandes agglomérations. Elles sont davantage orientées vers la production et les fonctions support liées à la production que vers les activités présentesielles.

Cette même étude de l'INSEE montre que deux tiers des emplois manufacturiers du Grand Est sont exercés dans une multinationale, davantage dans une multinationale étrangère que française (54% des emplois industriels appartiennent à une multinationale étrangère). Les emplois des multinationales étrangères dépendent en grande partie de centres de décisions situés dans un pays frontalier, dont près de la moitié en Allemagne. Seuls 3 établissements parmi les 100 plus grands établissements industriels du Grand Est n'appartiennent pas à une multinationale. Les emplois industriels fortement exposés à la concurrence internationale sont également fortement dépendants de centres de décisions extrarégionaux. 13,3% seulement des emplois industriels sont exercés dans des multinationales françaises dont le centre de décision est implanté dans le Grand Est.



IV. Face à la crise « Résistons avant d'accélérer »

Réflexion politique : Si nous voulons réussir, être juste avec les plus fragiles et garder notre rang régional, nous n'avons qu'un chemin : produire en Région et construire ainsi les conditions d'une nouvelle prospérité. Pour construire les conditions de réussite, nous avons besoin de stabilité, d'une trajectoire juste et constante. L'économie demande de la stabilité. Evidemment il faut être agile, s'adapter mais ne pas paraître sans cesse comme un canard sans tête. Le préalable à tout est de choisir la bonne politique économique.

J'ai toujours été mal à l'aise avec le débat qui oppose les partisans de la Relance à ceux de la Rigueur. Si le problème est posé ainsi, l'échec est assuré. Les premiers croient qu'il suffit d'accroître les dépenses de la Région pour soutenir l'économie et les seconds estiment qu'il suffit de couper dans les dépenses pour retrouver le chemin de la croissance. Les deux ont tort. Autant il ne serait pas pertinent de viser la diminution de nos dépenses publiques dans un contexte de transition autant il ne serait pas sain de ne pas se préoccuper du niveau de nos dépenses publiques. Cette réflexion est juxtaposable à une réflexion nationale. Il faut une nouvelle fois mettre en œuvre une sorte « d'en même temps », tout n'est pas blanc ou noir, il y a en tout une part de gris. Ce qui importe à court terme est de prendre les décisions en Région qui nous mettrons sur le bon chemin. Je considère 3 domaines stratégiques dont un déjà réalisé en Région Grand Est :

- 1 **Le premier domaine**, c'est le Capital humain comme disent les économistes, c'est-à-dire l'éducation et la formation. Formation initiale, continue, mais aussi l'Enseignement supérieur et la Recherche. Il s'agit là de l'unique moyen de donner à la Région les moyens de ses ambitions. Il nous faut accélérer surtout sur le volet Enseignement supérieur et Recherche et revoir de fond en comble nos dispositifs et nos budgets. Un choc est indispensable à tous les niveaux. Nous avons fait le grand saut sur les mobilités, nous devons faire le grand saut sur les formations générales, professionnelles, supérieures, de bac -3 à bac +5. L'argent que nous ne mettons pas dans nos écoles, nous contraint à dépenser, plus encore à réparer les dégâts. Il est évident que tout cela doit permettre une stimulation plus forte de l'innovation dans la valorisation de la recherche, l'accompagnement des porteurs de projets publics et privés et la stimulation de l'innovation dans les PME et ETI.



2

Le second domaine, c'est la transition écologique et énergétique. La Région doit intervenir, envoyer les bons messages aux bons acteurs, et les bons acteurs ne sont pas ceux que l'on pense. Il est nécessaire de se tourner vers le monde économique et académique, collectivités locales, citoyens. Il faut investir et favoriser l'innovation, soutenir les entreprises. Aujourd'hui le problème de notre économie européenne, française ou régionale, c'est le prix de l'énergie, 30% plus chère qu'aux Etats-Unis ou qu'en Chine. Là aussi, le "en même temps" est de rigueur contre ceux qui pensent que l'on devrait décroître pour revenir à un modèle des années 30 et ceux qui pensent qu'il n'y a aucun problème que la science règlera tout, il y a une part de gris, amplifier la recherche et l'innovation et faire preuve de frugalité et de préservation des ressources. La Région peut renouer avec son passé. Cette Région qui a extrait les énergies du passé (charbon), cette Région des matériaux (Sidérurgie), peut demain être la Région des nouveaux matériaux et des nouvelles énergies ... Après le Texas Lorrain des années 70, imaginons ensemble La « East Green Valley » du 21ème siècle.

3

Le Troisième domaine, est le déploiement de la fibre optique partout, c'est fait dans notre Région, et c'est un avantage considérable ! Poussons alors le curseur et plongeons nous dans l'Intelligence Artificielle (IA). Développer l'IA présente de nombreux avantages et opportunités pour la région Grand Est, ainsi que pour l'économie et la société en général. Les entreprises qui adoptent l'IA peuvent améliorer leur efficacité opérationnelle, réduire leurs coûts et innover plus rapidement, ce qui leur donne un avantage concurrentiel sur le marché. L'IA permet de créer de nouveaux produits et services, répondant ainsi à des besoins émergents et ouvrant de nouvelles opportunités commerciales. Le développement de l'IA peut conduire à la création de nouveaux emplois dans des domaines tels que la recherche, le développement, la gestion de données et les services. Une Région active dans le domaine de l'IA peut attirer des investissements nationaux et internationaux, stimulant ainsi la croissance économique locale. Le développement de l'IA offre des opportunités significatives pour stimuler l'innovation, la croissance économique, l'efficacité des services publics, la santé, la durabilité environnementale, l'éducation et la qualité de vie. Investir dans l'IA peut positionner la Région Grand Est comme un leader dans ce domaine, attirant ainsi des talents, des investissements et des innovations. Le Centre Européen en Intelligence Artificielle par l'Innovation (ENACT) porté par l'Université de Lorraine est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « IA Cluster : pôles de recherche et de formation de rang mondial en intelligence artificielle » opéré par l'Agence nationale de la recherche (ANR) pour le compte de l'Etat et soutenu par France 2030. ENACT doit permettre à la Région de se positionner au niveau national et Européen comme leader du domaine. Un avantage considérable que nous devons soutenir activement. Avec un budget envisagé de près de 67 M€ sur 5 ans dont 30 M€ de France 2030, ENACT ambitionne d'attirer les meilleurs talents en intelligence artificielle et d'impulser cette technologie en France. Le consortium ENACT regroupe des acteurs de la recherche, de la formation et de l'innovation dans le Grand Est à savoir : l'Université de Lorraine, l'Université de Strasbourg, Inria, le CNRS, l'Inserm, le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, en partenariat avec la Région Grand Est, la Métropole du Grand Nancy, de l'Eurométropole de Strasbourg et une cinquantaine d'entreprises.

C'est un consortium puissant qui enfin additionne les forces de notre Région. ENACT doit ambitionner de faire du Grand Est un leader européen de l'intelligence artificielle (IA), avec une stratégie structurante de formation, de recherche et d'innovation pensée de manière globale afin d'irriguer l'ensemble du territoire de la Région et au-delà. Cette stratégie s'appuie sur le positionnement des sites lorrain et strasbourgeois parmi les leaders européens dans ce domaine.

Un renouveau industriel en phase avec les transitions

Cette expression, de Renouveau Industrielle contient l'idée d'un profond changement de paradigme généré par les transformations profondes qui traversent l'ensemble de la société et des activités humaines, dont l'industrie : digitalisation et IA, enjeux climatiques et environnementaux, attente d'immédiateté des consommateurs et personnalisation de masse, nouveaux rapports au travail des jeunes.

Le renouveau industriel intègre l'objectif de parvenir à construire une nouvelle industrie durable, au service de l'humain et de la société, apportant sa part de solutions aux enjeux sociétaux. Le renouveau industriel est aussi un moyen de rappeler qu'une relocalisation massive de pans industriels entiers est illusoire, compte tenu du volume d'investissements nécessaires pour acquérir à nouveau les technologies perdues. Il faudrait former des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers en nombre et parvenir, malgré ces investissements, à s'aligner sur les prix pratiqués par les concurrents de pays à bas coûts de production, lesquels sont parvenus non seulement à maîtriser les technologies, mais aussi à les faire évoluer. Sans oublier que l'évolution des processus industriels ne garantirait aucunement de retrouver le volume d'emplois antérieur à la délocalisation. Il faut utiliser le capital industriel et les compétences existantes pour essayer de faire quelque chose de nouveau ou différemment de ce que font les autres.

Pour autant, cette analyse ne doit pas conduire à exclure totalement toute stratégie de relocalisation. Une approche plus ciblée et pragmatique peut être envisagée, en accompagnant des projets de relocalisation dans des secteurs stratégiques ou critiques, lorsque ceux-ci présentent un intérêt en matière de souveraineté, de sécurisation des approvisionnements ou de montée en gamme industrielle. Il ne s'agit pas de reconstituer à l'identique des capacités industrielles disparues, mais de favoriser le retour ou l'implantation d'activités à forte valeur ajoutée, en lien avec les compétences existantes du territoire.

Les facteurs de réussite du Renouveau industriel

- ⇒ L'adaptation des infrastructures de transport, d'urbanisme, de logement et du numérique, notamment la disponibilité foncière pour l'industrie.
- ⇒ La qualité des structures d'éducation, de formation et d'innovation avec l'importance d'une formation intégrée au cœur des territoires.
- ⇒ La qualité des structures administratives et de coopération au sein de la sphère publique avec des élus entrepreneurs de projets et des fonctionnaires accompagnateurs des entreprises.
- ⇒ La qualité de vie locale : qualité des services et sécurité publique.
- ⇒ La supportabilité des règlements et des normes avec un besoin de simplification et de meilleure gouvernance des normes.
- ⇒ La volonté politique locale appuyée par une volonté politique nationale.
- ⇒ L'engagement des élus au plan du marketing territorial pour attirer les entrepreneurs, les salariés et les investisseurs.



Vers une néo-industrie engagée dans les transitions

Une industrie pleinement engagée dans les transitions est désormais non seulement une obligation morale envers la société et les générations futures, mais également une obligation sociale et économique. Devenues incontournables, la mise en œuvre des transitions conditionne la compétitivité et la survie de toutes les activités industrielles et des emplois qu'elles génèrent.

Industrie et transition environnementale

La décarbonation de l'industrie concerne en premier lieu l'industrie lourde, puisque les deux tiers des émissions industrielles de Gaz à Effets de Serre (GES) sont liés aux secteurs du ciment, de la sidérurgie et de la pétrochimie. Cela s'explique par les très importants besoins énergétiques de ces secteurs, mais aussi parce que les procédés eux-mêmes génèrent des émissions de GES (ciment et pétrochimie).

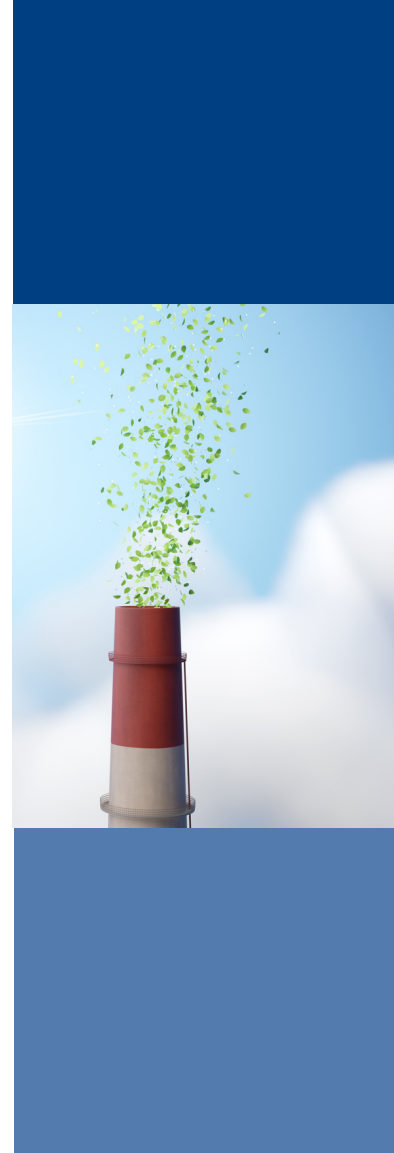
Pour agir sur ce principal levier de décarbonation de l'industrie, l'État a mis en place un programme pour accélérer la décarbonation des 50 sites industriels les plus émetteurs de France, dont 10 sont situés dans le Grand Est. Cette importante présence de sites très émetteurs en Grand Est explique que la part des émissions de GES de l'industrie dans les émissions totales est bien supérieure dans le Grand Est (26%) à celle de la moyenne sur la France entière (18%).

La décarbonation industrielle repose sur un ensemble de leviers qui sont tous à actionner simultanément :

- ✓ Augmenter l'efficacité énergétique
- ✓ Utiliser des énergies et combustibles décarbonés ou neutres en carbone
- ✓ Électrifier les procédés industriels
- ✓ Développer la capture et le stockage du carbone

Le Conseil régional a adopté sa stratégie de décarbonation de l'industrie en mars 2025. Il s'agit à présent de l'amplifier.

La sobriété dans l'usage des ressources utilisées par l'industrie : matières, eau et énergie nécessaires aux procédés industriels ainsi que celle de la consommation du foncier utilisé par les usines, joue également un rôle clé dans la transition. Pendant longtemps, notre modèle de développement a été fondé sur l'illusion de ressources naturelles infinies. La surexploitation des matières minérales ou biosourcées, en plus d'impacter les écosystèmes, la biodiversité, la qualité de l'eau ou les émissions de CO², risque de provoquer, à terme, une raréfaction de ces ressources et donc une compétition dans leurs usages. Par ailleurs, cela viendrait compromettre à la fois la transition écologique et la survie des entreprises.



Industrie et transition numérique

Le concept d'industrie du futur, autre terme utilisé pour désigner l'industrie 4.0 ou 5.0, repose sur l'intégration d'un ensemble de technologies, notamment numériques, dans l'ensemble de la chaîne de valeur industrielle. Les évolutions des modes de production induites par ces nouvelles technologies impactent l'activité des salariés, les collectifs de travail et de façon plus générale l'organisation du travail. Cela se traduit par une redéfinition des tâches et des rôles de chacun, de nouvelles procédures, de nouveaux métiers et de nouvelles compétences à acquérir et déployer.

Dans un monde où la technologie redéfinit les règles du jeu économique, l'industrie fait face à une transformation sans précédent. La numérisation n'est plus une option mais une nécessité absolue pour maintenir et développer sa compétitivité. En Région Grand Est, la filière numérique régionale est composée de PME, TPE et de Startups, elle est mal structurée, et très généraliste. Il nous semble important dans un premier temps que la stratégie régionale s'intéresse à pallier ces faiblesses avant de se projeter sur tout plan d'actions.

Le plan d'action présenté en séance plénière du 10 avril 2026 « Stratégie Régionale Compétitivité des Entreprises par le Numérique » reprend des orientations déjà posées Intelligence Artificielle, Cyber sécurité ou technologie quantique.

Il y a un manque important. Le numérique, c'est du logiciel mais aussi et surtout du matériel et de la conception. La Région devrait se positionner et elle en a les moyens, sur la filière du semi-conducteur et de la fabrication de tous types de cartes électroniques et systèmes embarqués. La France a perdu un savoir-faire historique, la Région Grand Est pourrait relever ce défi, clé de la souveraineté numérique.

Un point d'attention sur la transition numérique. La révolution numérique n'a rien à voir avec les révolutions industrielles que nous avons connues : vapeur, électricité, pétrole, moteur thermique et chimie. La comparaison avec les anciennes révolutions industrielles nous induit en erreur, la création d'emploi nouveau via le numérique ne compensera pas les destructions.

Le modèle de l'économiste Schumpeter n'a pas de sens en numérique. Il y aura dans la filière numérique, c'est vrai, la création de nouveaux emplois, de scientifiques de la donnée, de programmeurs, de spécialistes algorithmiques, de nouveaux emplois ultra spécialisés. Mais la balance emploi « création, destruction » sera très négative, destruction massive d'emplois Bac-3 à Bac+3, compensée très négativement par la création d'emploi Bac+5 à +10.



L'industrie du futur fait appel à différentes technologies avancées telles que : la robotique, l'impression 3D, la réalité augmentée/virtuelle, l'IoT (« Internet of things » ou Internet des objets), le cloud, le big data ou encore l'intelligence artificielle (IA).

L'objectif de ces technologies est multiple et dépend des priorités des entreprises qui les intègrent :

- ✓ Optimisation des performances des lignes de production ;
- ✓ Mise en place de moyens pour assurer une maintenance prédictive ;
- ✓ Utilisation de la réalité virtuelle ou augmentée, pour la simulation des procédés et l'optimisation de la maintenance et de la surveillance des lignes de production (notion de jumeaux numériques) ;
- ✓ Mise en place de modes de production adaptables, capables de réaliser des produits à la fois personnalisés et compétitifs ;
- ✓ Suivi des consommations d'énergies et des matières premières ;
- ✓ Évolution de l'automatisation en intégrant pleinement la collaboration robot-humain (cobots – robots collaboratifs).



PROPOSITIONS

RESISTER en soutenant le redressement des entreprises industrielles fragilisées:

- ① Par l'amélioration des outils d'anticipation des faiblesses et difficultés pour arriver à une détection précoce des problèmes,
- ② Par le renforcement des moyens dédiés au retournement des entreprises et des territoires,
- ③ Par la communication aux entreprises sur les possibilités d'intervention offertes par la Région,
- ④ Par la préparation des dirigeants à affronter ces situations qui peuvent remettre en cause la survie de l'entreprise,
- ⑤ Par la mobilisation des leviers de recherche de repreneurs/investisseurs d'entreprises pour sortir des entreprises de situation d'impasse.

Les actions seront orientées vers les entreprises présentant des situations de fragilités économiques, structurelles ou conjoncturelles au sens des lignes directrices de la Commission européenne ou qui pourraient répondre à cette définition à court ou moyen terme à défaut d'une intervention rapide de la Région.

La Règle des 3 A : Anticiper, Affronter, Animer

Anticiper les mutations : intelligence économique filière et territoire, aide au conseil pour le diagnostic et l'assistance aux dirigeants

Affronter les crises conjoncturelles : aide au conseil pour le diagnostic et l'assistance aux dirigeants et ingénierie générale de restructuration

Animation du dispositif : Agences de développement économique, Organismes consulaires, professionnels du traitement des difficultés des entreprises, partenaires bancaires et financiers et partenaires sociaux.

ACCELERER, en développant nos filières d'excellences (numérique, santé, matériaux, énergie, procédés, bioéconomie).

ACCELERER, en activant les leviers essentiels de la compétitivité des entreprises : Innovation et Exportation.

ACCELERER, en faisant le pari de l'Intelligence Artificiel IA.

ACCELERER, en facilitant l'accès aux financements pour soutenir l'investissement industriel.



LES DISPOSITIFS

DISPOSITIFS D'URGENCE « RESISTER »



1

Conseil et accompagnement : Services et conseils fournis par des prestataires extérieurs type diagnostic économique, financier, stratégique, social, commercial, marketing, management. Pour entreprises toutes tailles. Assiette, coût des prestataires externes, intervention à 50% de la Région.



2

Création d'une cellule de sauvegarde des entreprises industrielles en difficulté : Dédiée à l'accompagnement des entreprises industrielles régionales fragilisées, elle aurait pour objectif d'identifier les acteurs économiques en difficulté pour leur proposer un diagnostic et identifier les solutions mobilisables ; et les accompagner via les dispositifs régionaux et en lien avec les services de l'Etat et les partenaires institutionnels.

Cette cellule a été installée en Région Ile-de-France et mobilise 3 agents à temps plein.

Elle permet de ne pas rester dans une position attentiste face au contexte économique incertain et d'agir pour prévenir les difficultés et éviter les faillites.

3

Renforcement de fonds propres : renforcer les fonds propres de l'entreprise, entreprises toutes tailles, assiette : coût total de la restructuration, intervention subvention ou PTZ sur 7 ans, 2 ans différé.

4

Grand Est Participations : La Région pourrait créer un fonds de co-investissement « GRAND EST PARTICIPATIONS » destiné aux PME Industrielles désirant renforcer leurs capitaux propres. Ce dernier interviendrait d'une part en investissant dans des fonds spécialisés qui interviennent eux-mêmes dans des entreprises, comme c'est le cas aujourd'hui de la Région Grand Est à travers ADER Investissements et le Groupe ILP par exemple, et d'autre part, en investissant directement au côté d'investisseurs professionnels privés.

Les PME porteuses d'un projet innovant et les entreprises industrielles seraient privilégiées.

Le fonds interviendrait en phase de création/amorçage, primo-développement/accélération, développement, avec des tickets allant de 100 000 à plusieurs millions d'euros.



5

Soutien à la restructuration financière : Financement du Besoin Fond de Roulement. Le BFR correspond au décalage de trésorerie issu de l'activité courante de l'entreprise. La somme des coûts engendrés par l'activité de l'entreprise forme le prix de revient du produit ou service vendu. C'est l'encaissement du prix de vente qui couvrira à la fois le montant du prix de revient et la marge prévue. Or l'entreprise doit généralement engager des dépenses préliminaires avant de percevoir ses recettes. En effet, si elle a une activité commerciale, il lui faudra constituer un stock de départ qu'elle devra peut-être payer à ses fournisseurs avant de commencer à le vendre. C'est ce décalage permanent de trésorerie entre les dépenses et les recettes de l'entreprise qui constitue le besoin en fonds de roulement (BFR). Aides entreprises toutes tailles, assiette 100 % du besoin, subvention 300 K€ ou PTZ.



6

Aide court terme d'urgence : Besoin de liquidité à court voir très court terme en raison de circonstances exceptionnelles, entreprises de toutes tailles, PTZ à 100% du minimum nécessaire.



7

Plan de résilience d'urgence tarifs douaniers : Mettre en place un plan d'urgence pour assurer la résistance et la résilience des filières régionales identifiées comme étant les plus vulnérables face à la hausse des tarifs douaniers décidée par les Etats-Unis. Cela passe par des aides économiques directes pour amortir le choc et l'accompagnement dans l'identification de nouveaux débouchés et de nouveaux marchés de substitution.

8

Aide à l'acceptabilité de la réindustrialisation : La réindustrialisation est un enjeu majeur pour notre économie et nos territoires. Pour notre économie afin de réduire notre dépendance aux importations dans un contexte européen et mondial où l'inflation et la sécurisation des approvisionnements nous posent des défis inédits et pour nos territoires afin de reconstituer un tissu économique et des bassins d'emploi de proximité, condition à la lutte contre la désertification de certains secteurs. La France est l'un des pays qui attire le plus d'investissements étrangers et de nouveaux projets d'implantation industriels. Cependant, ces projets sont de plus en plus souvent retardés voire entravés par les inquiétudes et oppositions qu'ils suscitent auprès de la population autour des enjeux environnementaux, de nuisance... Il est donc proposé de mettre en place une cellule régionale d'aide à l'implantation ou à l'extension des sites industriels afin d'accompagner les acteurs économiques sur les aspects de dialogue public, de gestion de l'image, de gestion des impacts environnementaux dès le début des projets afin d'anticiper et limiter au maximum les phénomènes de rejet et blocage a priori.



9

Bouclier énergétique régional : Mettre en place un dispositif régional pour accompagner les entreprises industrielles les plus exposées à la hausse des coûts de l'énergie. Cela passe par des aides ciblées, un accompagnement à la réduction des consommations énergétiques et un soutien aux investissements améliorant l'efficacité énergétique des sites industriels.



10

Sécurisation des approvisionnements : La hausse des tarifs douaniers et le contexte géopolitique rendent obligatoire le fait de réduire notre dépendance aux pays hostiles ou incertains dans l'approvisionnement en matières premières et composantes des entreprises régionales. Il est proposé de mettre en place une démarche régionale d'accompagnement des acteurs économiques dans la sécurisation des approvisionnements via notamment une démarche de sourcing afin d'identifier des fournisseurs de substitution fiables.

11

Stratégie de riposte économique transfrontalière : Notre Région est l'une des régions d'Europe avec le plus de frontières, elle se situe dans un espace économique dynamique et solide. Sur les sujets de l'approvisionnement, de la cybersécurité, de l'ouverture de nouveaux marchés, de la construction de rapprochements stratégiques, l'ouverture d'une stratégie de riposte économique concertée avec nos voisins et notamment la Suisse, le Luxembourg, les Länder allemands paraît nécessaire et stratégique.

12

Mobilités et compétitivité industrielle : Faire des mobilités un levier structurant de la compétitivité industrielle en améliorant l'accès aux zones d'activités et aux bassins d'emploi. Dans une région comme le Grand Est, marquée par l'étendue de ses espaces, la localisation souvent périphérique des sites industriels et une forte dimension transfrontalière, les difficultés de déplacement constituent un frein majeur au recrutement et à l'attractivité des entreprises. Cela passe par le renforcement des dessertes ferroviaires régionales et l'amélioration de la fréquence et de la fiabilité des transports du quotidien, ainsi que par le déploiement des Services Express Régionaux Métropolitains (SERM), qui doivent permettre de mieux connecter les territoires aux principaux bassins d'emploi. La Région peut également accompagner les territoires et les entreprises dans la mise en place de solutions adaptées aux zones d'activités, telles que des navettes dédiées, des dispositifs de covoiturage organisé ou des offres intermodales. Une politique ambitieuse en matière de mobilités permettrait ainsi de lever les freins à l'emploi, d'élargir les bassins de recrutement et de renforcer durablement l'attractivité industrielle des territoires.



ANTICIPATION / ORIENTATION

13

Inciter les lycées à construire et développer des partenariats avec les entreprises industrielles du même bassin et du même secteur pour organiser des visites au bénéfice des lycéens (il ne s'agit pas de recherche de stage pour lesquels les lycéens sont souvent seuls et démunis et ne trouvent que très rarement un lieu de stage utile pour conforter l'orientation professionnelle). Il s'agit de structurer un circuit de découverte des métiers afin d'appréhender le travail réel et non prescrit, d'échanger avec les interlocuteurs en entreprise sur les codes comportementaux, de percevoir les mutations de compétences en cours, le cas échéant faciliter lors des visites et échanges, les contacts susceptibles d'optimiser les chances d'aboutir lors de recherche de contrat d'apprentissage.

Faire intervenir plus fréquemment en lycée, écoles et universités des entreprises, mais aussi des « ambassadeurs » sectoriels tels que les branches professionnelles, les syndicats professionnels (FFB, CAPEB, UIMM, ...) et les Opérateurs de Compétences OPCO afin de présenter les métiers et les perspectives en termes de besoins de recrutements, ceci afin de susciter des intérêts d'orientation et de pouvoir agir sur l'attractivité des métiers et des entreprises pour faciliter le sourcing de candidats et les recrutements ultérieurs.

14

Campus industriels territoriaux : Déployer des campus industriels territoriaux associant entreprises, organismes de formation et acteurs publics autour des filières stratégiques. Il s'agit de rapprocher l'offre de formation des besoins des entreprises, de renforcer l'attractivité des métiers industriels et de structurer des écosystèmes locaux durables.



ANTICIPATION / ACCOMPAGNEMENT

15

Concernant les missions/services « orientation, formation et développement économique » **réinterroger les méthodes de diagnostic et recueil de besoins/projets**, au regard des remontées constantes des entreprises industrielles évoquant ne pas trouver de candidats à leurs offres d'emplois, ou de formations correspondant à la réalité et aux perspectives d'évolutions de leurs métiers. Force est de constater qu'il demeure un décalage important entre les attentes / opportunités et les réponses en termes de calendrier, localisation, nombre de places de formation offertes (cf le besoin selon les syndicats de la branche transport logistique de chauffeurs PL et Super PL au regard du nombre de places de formation offertes annuellement), offre de formation, contenus de formation (pas revus alors même que les métiers sont en pleine mutation). Il est utile de (re) faire une cartographie de l'offre de formation en adéquation avec le tissu économique et les besoins en compétences.



Bien que la compétence de la formation des salariés ne relève pas des missions du Conseil Régional, il n'en demeure pas moins qu'il paraît incomplet de se centrer uniquement sur la formation initiale et la formation des demandeurs d'emploi, sans chercher en complémentarité et partenariat à agir sur le « maintien dans l'emploi ». En effet, chercher à répondre aux besoins de recrutement des entreprises, ne peut s'envisager que dans le cas où ces mêmes entreprises se posent la question des financements de la formation des salariés pour les faire monter en compétences afin d'être en adéquation avec le projet stratégique de l'entreprise, mais aussi d'agir sur la sécurisation des parcours professionnels et le maintien dans l'emploi. De nombreux licenciements et de nombreuses liquidations judiciaires sont le résultat d'un manque d'anticipation et/ou de moyen pour faire en sorte d'avoir les compétences disponibles dans les effectifs pour répondre aux évolutions technologiques, réglementaires et des besoins clients.

Comment dès lors agir pour la formation des demandeurs d'emploi avec comme objectif l'accès à l'emploi, quand parallèlement les salariés ne montent pas en compétences pour libérer les postes de premier niveau de qualification ou que les dirigeants se voient en situation de licenciement faute d'anticipation. Si le Conseil Régional ne peut intervenir directement sur l'axe formation des salariés, il peut **néanmoins mettre en place des diagnostics de retournement permettant aux entreprises de pouvoir réduire leurs fragilités liées au poids trop important dans le chiffre d'affaire d'un donneur d'ordre** (cf situation des entreprises industrielles dans le secteur de la sous-traitance automobile, dans l'aéronautique, la défense) **afin d'étudier les possibilités de trouver de nouveaux clients dans le même secteur ou avec l'outil de production présent à adapter** (accompagnement investissement) **et les compétences disponibles des salariés à adapter également à trouver des clients dans d'autres secteurs d'activités.** Il est nécessaire ainsi d'identifier les passerelles intersectorielles et identifier des formations « modulaires d'adaptation » (plutôt que des formations longues) **permettant à partir des compétences socles de pouvoir rapidement accéder aux compétences nécessaires pour assurer les nouvelles activités relatives à la diversification.**

17 CREATION / REPRISE D'ENTREPRISES

Programme d'aide à la reprise d'entreprises

Industrielles : Attention sur les statistiques relatives à la création d'entreprises, si les statuts juridiques ne sont pas pris en considération, il y a de nombreuses créations de micro entreprises, de professions libérales, de holdings et start-up à durée de vie très limitée. Les données sur le solde création / liquidation sont tronquées si elles ne sont pas croisées avec le solde création / destruction d'emplois : les créations ne sont que peu souvent des entreprises employeurs et les liquidations génèrent de la destruction d'emploi.

Proposer ou renforcer un programme d'aide à la reprise d'entreprises. Renforcer les aides et l'accompagnement de reprises d'entreprises qui induisent la reprise de l'activité économique locale, le maintien des liens de sous-traitance et la reprise des effectifs salariés. Nombreuses TPE/PME de dirigeant en départ à la retraite ne sont pas reprises.

APPORT DANS LES CONTENUS DE FORMATIONS INITIALES

18

Intégrer ou renforcer dans l'accompagnement des porteurs de projet de création / reprise d'entreprise **une formation de sensibilisation sur le processus de recrutement en lien avec acteurs locaux, la marque employeur, l'inclusion des publics spécifiques. Idem dans les formations aux métiers en lien à des qualification et compétences qui amèneront les stagiaires à tenir des postes de managers et les formations RH**, afin qu'ils aient des connaissances, compétences permettant de bien recruter, de bien fidéliser et de mener une Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

LES DISPOSITIFS

DISPOSITIFS - MOYEN ET LONG TERME- « ACCELERER »

1

INTERNATIONALISATION

Orientations stratégiques, mises en œuvre d'actions clés :

a) **Accroître le nombre d'exportateurs du Grand Est,**

- Détecter de nouveaux exportateurs industriels,
- Encourager les premiers pas de PME à l'export,
- Assurer un suivi de ces nouveaux exportateurs pour pérenniser leur démarche.

b) **Accroître le volume des exportations,**

- Orienter efficacement les PME structurées sur des marchés plus complexes,
- Inciter les entreprises aguerries à plus fort potentiel à se positionner sur des marchés porteurs,
- Encourager les entreprises à se structurer pour intégrer le volet export dans leur stratégie de développement,
- Renforcer nos atouts sur les pays limitrophes et notamment vers notre premier client l'Allemagne.

c) **Accroître les parts de marchés sur les filières d'excellence**

Plan d'action : 3 cibles prioritaires : Les néo-exportateurs : sensibiliser 300 nouvelles entreprises par an à l'export, les **primo-exportateurs** (moins de 10 % de leur CA à l'export) offrir un accompagnement et un suivi à 600 primo-exportateurs par an, **les PME/ETI de croissance à fort potentiel export** : sélectionner une centaine d'entreprises et en amener une trentaine à un développement renforcé.

2

Plan d'actions Logement Région/EPCI pour les secteurs en tension : De nombreux secteurs économiques stratégiques de la Région sont en tension du fait de la difficulté à recruter: tourisme, santé, restauration... et notamment dans les secteurs urbains. Parmi les facteurs mis en exergue par les études: la difficulté à se loger dans les centres urbains à proximité des emplois. Logement trop cher ou offre de transport inadaptée pour se loger en périphérie et atteindre les lieux de travail dans des délais acceptables. Il serait donc intéressant de construire un plan d'action logement entre la Région et les métropoles régionales autour de la question de la simplification de l'accès au logement pour faciliter le recrutement dans les secteurs en tension : action des métropoles sur la construction, la rénovation et le prix des loyers conjugués à une action de la Région sur les offres de mobilité.



3

CONTINUUM INNOVATION – INDUSTRIE – TERRITOIRES

: Structurer un parcours industriel régional intégré permettant d'accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement, de l'innovation à l'industrialisation, dans la continuité des orientations fixées par la feuille de route Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation adoptée en novembre 2025. Si la Région dispose déjà d'un écosystème d'acteurs (CRT, CDT, CTI, laboratoires, établissements d'enseignement supérieur), l'enjeu réside désormais dans leur mobilisation plus opérationnelle au service des PME et ETI industrielles. Il s'agit de renforcer les liens entre le monde académique, les structures de transfert et le tissu productif, afin de sécuriser le passage de la recherche à l'application concrète, identifié comme un point de fragilité. Cela passe par une meilleure lisibilité et un accès simplifié aux centres technologiques, un accompagnement structuré en fonction du niveau de maturité des projets, ainsi que le développement de projets collaboratifs entre entreprises, laboratoires et centres techniques.



4

INNOVATION PME/ETI : Stimuler l'innovation des PME et ETI industrielles à l'innovation. Environ 10 à 20% des entreprises du Grand Est qui peuvent avoir ce besoin. 3 temps :

✓ Détection : par les agences de développement économique ou agences d'innovation, diagnostic, définition du besoin.

✓ Mise en œuvre de modules d'innovation suivant le degré de besoin : pré-étude par écoles d'ingénieur ou formations universitaires, innovation en interne, mise en relation avec CRT ou CRITT, mise en collaboration avec des laboratoires de recherche.

✓ Financement Région : investissement dans l'entreprise, investissement et fonctionnement dans les écoles, CRT ou laboratoires. Ticket 300 000 € max.

Les chèques innovations sont une première réponse, mais ils nous semblent important de créer un dispositif particulier « Industrie » par le montage de projet collaboratif. De plus la disparition des pôles de compétitivité Materialia et Build & Connect (pôle dédié à la construction durable) pose un sérieux problème, il est indispensable de compenser ce manque en Région. Des agences d'Innovation sont prêtes à prendre le relai.

5

Mobilisation des fonds sectoriels européens

Nous ne pourrions pas relever les défis qui se présentent à nous, notamment en termes d'investissement et d'innovation, sans nous donner les moyens de mobiliser pleinement les fonds et programmes européens existants. Si sur les fonds structurels, nous sommes reconnus comme la meilleures régions françaises, une marge de progression importante est à faire sur les programmes sectoriels (Horizon Europe, LIFE, Digital Europe, EU4Health...) Nous devons interroger et refonder pleinement notre stratégie et nos moyens de mobilisation des fonds sectoriels européens pour monter en puissance en termes de financements.



8

Grand plan IA Grand Est : Nous proposons la mise en œuvre d'un grand plan Investissement d'Avenir Régional IA doté de 30 M€ sur plusieurs années, sur le modèle France 2030, Grand Est 2030. Soutien au projet académique et économique en IA. Ce plan vise à positionner la Région comme un leader national et européen dans ce domaine. Cette stratégie inclut plusieurs piliers : soutien à l'offre deep tech, formation et attraction des talents, et rapprochement de l'offre et de la demande de solutions en IA, le plan devra s'articuler avec, le Cluster Enact. Il sera opéré par Grand Est Développement. Un financement régional important en complément du financement national viendra renforcer l'écosystème d'excellence en recherche et formation en IA. Ce financement vise à consolider les établissements d'excellence et à accroître la capacité d'accueil des formations en IA. Le financement de l'IA, en Région, en France et en Europe repose sur une combinaison de stratégies nationales, de plans d'investissement pluriannuels, et de dispositifs de financement spécifiques. Ces initiatives visent à soutenir la recherche, l'innovation, et le déploiement de solutions en IA, tout en renforçant la compétitivité et le leadership dans ce domaine.

6

Région industrie : Connaître les opportunités pour bénéficier de financements européens, analyser l'intégration des projets européens dans la stratégie de développement d'une entreprise, répondre à un appel à projets européen, participer à un projet spécifique. Plus précisément vous avez un besoin en matière de :

- ✓ Stratégie et maturation de projets européens ;
- ✓ Réponse à un appel à projets de financement en cascade ;
- ✓ Méthodologie et ingénierie de projets européens ;
- ✓ Préparation et montage de projets sans le cadre du dispositif EIC Accelerator.

Cette aide s'adresse aux entreprises (TPE, PME, et ETI) installées en Grand Est relevant principalement de l'industrie et des services de l'industrie.

7

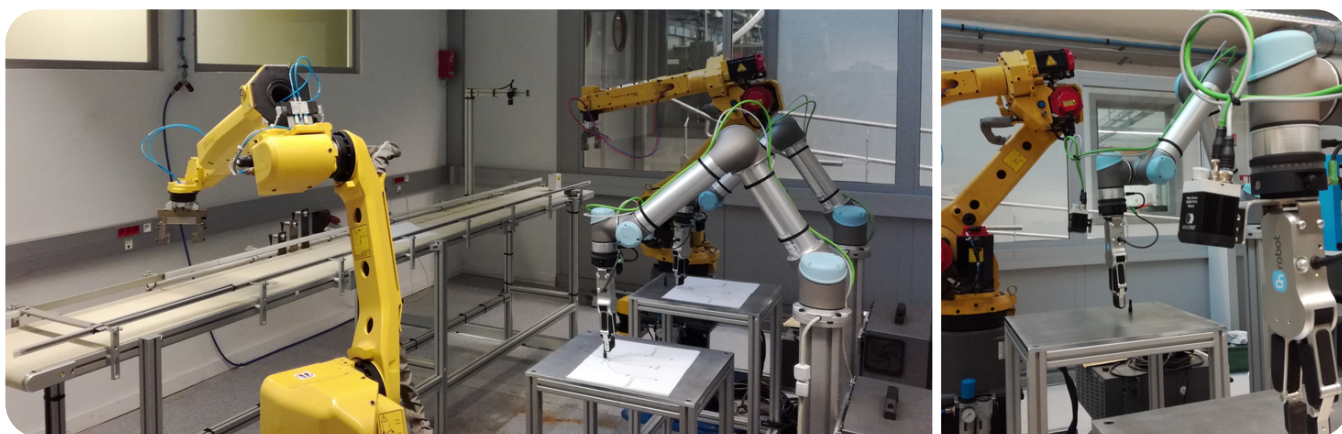
Grand Est Stratégie : Initier un travail commun avec le Haut-Commissariat au Plan et France Stratégie afin d'établir un diagnostic stratégique des points forts, potentiels et vulnérabilités du tissu économique et industriel régional pouvant servir de base à un plan d'action et à de nouveaux dispositifs.





9

Faire du Grand Est une Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie : De l'Alsace à la Champagne-Ardenne en passant par la Lorraine, de Strasbourg à Reims en passant par Nancy et Metz. Faire du Grand Est une Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie appelle la mise en œuvre d'une véritable "technopole Grand Est" rassemblant les industriels, les plateformes technologiques, les opérateurs d'interface, le champ universitaire, les partenaires institutionnels, dans les domaines des matériaux et de l'énergie. L'écosystème de la Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie sera mis en synergie dans un partenariat public-privé afin d'assurer la mise en réseau des compétences, l'accompagnement et l'ingénierie collaborative de projets, l'ingénierie financière, le marketing territorial, les actions d'attractivité du territoire. Le Grand Est sera ainsi renforcé en tant que territoire de référence dans le domaine sidérurgique : plusieurs projets de niveau national, voire européen, y seront lancés et viseront à y développer industriellement des technologies de rupture pour une production d'aciers avancés plus compétitive et économe en énergie. Cet axe est complété par le renforcement des équipements des Universités, des établissements publics de Recherche et des centres techniques, dans le domaine des matériaux métalliques, du verre et du cristal, et par une plateforme technologique ciblant la filière bois, notamment dans les Vosges. L'ensemble constitue un plan cohérent pour donner un avantage compétitif durable à la région Grand Est dans le domaine des matériaux et de l'énergie. Des projets structurants, en lien avec des entreprises. La Vallée Européenne des Matériaux et de l'Energie sera identitaire pour la Région Grand Est. Elle lui permettra de prendre des positions économiques créatrices de valeurs et d'emplois, dans le droit fil des priorités de l'Union Européenne.



« ...Il n'y a au monde que deux manières de s'élever, ou par sa propre industrie, ou par l'imbécilité des autres... »

La Bruyère

Artiste, écrivain, Moraliste (1645 - 1696)

Groupe Centristes & Territoires



Nos collaborateurs politiques

Laure-Anne BRECKLÉ
Secrétaire Générale du Groupe
Alsace
laure-anne.brenckle@grandest.fr

Pierre JAKUBOWICZ
Alsace
pierre.jakubowicz@grandest.fr

Peter LENFANT
Lorraine / Champagne-Ardenne
peter.lenfant@grandest.fr

Contact



03.69.31.85.59



Centristes.territoiresGE@gmail.com



www.centristes-et-territoires.fr